

BARÈME HONORAIRE

A la charge de l'acquéreur sauf convention contraire précisé dans le mandat.

<i>Prix de vente Net</i>	<i>Honoraires T.V.A incluse (20%)</i>
<i>Jusqu'à 35 000 €</i>	<i>3 500 € TTC</i>
<i>35 001 € à 50 000 €</i>	<i>4 000 € TTC</i>
<i>50 001 € à 100 000 €</i>	<i>8.00 % TTC</i>
<i>100 001 € à 125 000 €</i>	<i>7.00 % TTC</i>
<i>125 001 € à 200 000 €</i>	<i>6.50 % TTC</i>
<i>200 001 € à 300 000 €</i>	<i>6.00 % TTC</i>
<i>300 001 € à 400 000 €</i>	<i>5.50 % TTC</i>
<i>400 001 € à 500 000 €</i>	<i>4.50 % TTC</i>
<i>500 001 € et au-delà</i>	<i>4.00 % TTC</i>

Grille de tarifs TTC maximum pratiqués par l'agence.

Le versement des honoraires sera perçu uniquement le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire.

Estimation Gratuite de Votre Bien Immobilier

Un conseiller de notre agence se déplace pour évaluer l'état de votre bien, les travaux réalisés et son environnement. Après une étude comparative du marché, il vous donnera son avis, afin de vous orienter au mieux dans votre projet de vente.

Avis de Valeur (Rapport écrit)

*L'avis de valeur est un rapport écrit détaillé, réalisé par un conseiller de notre agence. Ce document vous fournit une estimation précise de la valeur actuelle de votre bien. Cet avis de valeur est **facturé 180 € TTC** si aucun mandat de vente n'est signé dans le mois suivant sa réalisation. Il est **OFFERT** si vous confiez la vente de votre bien à notre agence.*